



Livret d'accueil



Ecole maternelle Gérard Philipe

225 rue Elisée Reclus - 49800 Trélazé

☎ : 02 41 87 70 63

@ : ce.0490773z@ac-nantes.fr

🌐 : <https://passerelle2.ac-nantes.fr/ecolegerardphilipe/>





L'école

LUNDI	08h30	08h40	12h05	13h40	13h50	16h10
	Ouverture porte	classe	pause déjeuner	Ouverture porte	classe	
MARDI	08h30	08h40	12h05	13h40	13h50	16h10
	Ouverture porte	classe	pause déjeuner	Ouverture porte	classe	
MERCREDI	08h30	08h40	12h00			
	Ouverture porte	classe				
JEUDI	08h30	08h40	12h05	13h40	13h50	16h30
	Ouverture porte	classe	pause déjeuner	Ouverture porte	TAP	
VENDREDI	08h30	08h40	12h05	13h40	13h50	16h10
	Ouverture porte	classe	pause déjeuner	Ouverture porte	classe	

Rentrée :

Jour de reprise : Lundi 1^{er} septembre 2025

Vacances d'automne :

Du samedi 18 octobre 2025 au lundi 3 novembre 2025

Vacances de Noël :

Du samedi 20 décembre 2025 au lundi 5 janvier 2026

Vacances d'hiver :

Du samedi 14 février 2026 au lundi 2 mars 2026

Vacances de printemps :

Du samedi 11 avril 2026 au mardi 27 avril 2026

Pont de l'Ascension :

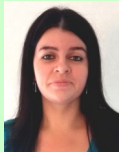
Du jeudi 14 mai au lundi 18 mai 2026

Début des vacances : samedi 4 juillet 2026





★ L'équipe pédagogique

Classe	Enseignant.e		ATSEM
TPS	 Barbara AUVIN (Directrice)	 Charlène GEORGEON (jeudi/vendredi)	 Katy PAUVERT
PS-MS1	 Françoise CLOAREC		 Mélody DUPORT
PS-MS2	 Fabrice IGNAZI		 Muriel THOUEILLE
PS-MS3	 Evelynne DESLANDE		 Clémence YGON
GS1	 Sophie BESNAULT		 Ghislaine TROST
GS2	 Céline MILET		 Martine YAHIAOUI
GS3	 Rudy CLÉMENT		 Nouria MESSAOUDENE





★ Les intervenants

RASED : réseau d'aide aux enfants, toute l'année votre enfant pourra rencontrer le réseau (2 enseignants spécialisés et 1 psychologue) pour des évaluations ou une aide ponctuelle
Tel: 02.41.22.16.24

AESH : accompagnants d'élèves en situation de handicap

Service civique : personne recrutée par l'éducation nationale et qui aide dans l'école : animation en classe, gestion bibliothèque, accueil au portail ...

Point Info Parent : tous les vendredis matins,

★ La cantine

Inscription en mairie puis chaque matin dans la classe auprès de l'ATSEM. Commande des repas avant 9h15

Pour tout changement téléphoner IMPERATIVEMENT à la cuisine centrale :

☎ : 02.41.69.02.05

@ : cuisine.centrale@mairie-trelaze.fr



Renseignements (menus- tarifs)





★ La garderie

Entrée Allée Gérard Philipe

Responsable : Mme Céline Bernier

Le matin de 7h30 à 8h25 - le soir de 16h10 à 18h30 - mercredi
12h00 à 12h30

Service payant - inscription auprès de Léo Lagrange Ouest

★ Les T.A.P.

Maisons couleurs accueille les enfants en TAP le
jeudi après-midi de 13h30 à 16h30. Service gratuit
Inscription obligatoire auprès de la Directrice
périscolaire :

Maëlle BONNET : 02 41 87 41 42 et 06 11 46 14 94



[Informations ici](#)

★ Le centre de loisirs

Un centre de loisirs payant est proposé dans l'école
tous les mercredis après-midi et vacances
scolaires. Inscriptions obligatoires et à renouveler à
chaque fin de période.



[Informations ici](#)





★ Le fonctionnement de l'école



Vidéo d'une journée à l'école en classe de TPS-PS



Ma rentrée à Trélazé (Guide pratique municipal des démarches)

Que faire quand mon enfant est absent ? Vous devez prévenir de toute absence qui doit être JUSTIFIÉE. Seuls 4 demi-journées d'absences non justifiées sont autorisées par mois. Un enfant malade doit rester à la maison.



Comment j'habille mon enfant à l'école ? Mettez des vêtements confortables et pas fragiles. Ecrivez les prénoms sur les vêtements. Choisissez des choses faciles à mettre seul.



Que dois-je fournir à l'école ? Un cartable avec une tenue de rechange, une boîte de mouchoirs et de lingettes pour bébé.

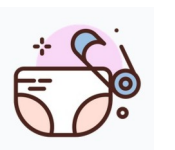


Comment se passe la sieste en petite section ? Votre enfant dormira dans un lit nominatif dont les draps sont fournis et lavés par l'école régulièrement.



Il peut apporter sa tétine et son doudou.

Que faire si mon enfant n'est pas propre ? Pour venir à l'école il est préférable d'être propre. En cas de grandes difficultés, venez en discuter avec l'équipe enseignante.





★ Les projets



Le Prix Littéraire Maternelle



Eveil à la diversité linguistique

Le P'tit déj' du mercredi

Séance de piscine

la baby gym

Sortie à la médiathèque

La chorale

Intervenants musique

Intervenant judo

Sorties de fin d'année

Carnaval

Fête de l'école...

★ Comment aider votre enfant à l'école

- votre enfant doit venir tous les jours à l'école maternelle
- votre enfant doit bien dormir (nuit +sieste) **10 à 13 h** par jour
- votre enfant doit éviter les temps d'écran et privilégier la lecture, les jeux, les dessins ...
- parlez souvent avec votre enfant : faites lui raconter sa journée, utilisez le cahier de classe, e-primo, les livres ... Parlez en français et dans sa langue d'origine.
- vous devrez bien lire les messages de l'école régulièrement et consulter e-primo avec votre enfant.
- Vous pouvez aider l'école en devenant parent élu au conseil d'école ou en devenant membre de l'association de parents (APE des écoles Bellevue) ou en cotisant pour [la Caisse des écoles](#) (3€).





★ La charte des accompagnateurs

pour que la sortie soit agréable pour toutes et tous



1 - CHOIX DES ACCOMPAGNATEURS

- prévenir tôt l'enseignant·e que vous souhaitez accompagner
- s'inscrire dans les temps
- attendre la confirmation de l'enseignant·e qui est la seule personne à décider du choix des accompagnateurs

2- SÉCURITÉ

- s'occuper d'un groupe et pas seulement de son enfant
- compter régulièrement les enfants de son groupe
- veiller à ce qu'aucun enfant ne s'éloigne



3- RESTER ATTENTIF

- ne pas utiliser son téléphone
- rester avec le groupe et demander à l'enseignant·e si besoin de s'éloigner

4- RESPECT DES ENFANTS

- ne faire aucun commentaire sur les enfants, ni leur famille
- parler correctement devant les enfants
- veiller à leur bien-être (soif, faim, passage aux toilettes)
- par respect du droit à l'image, les photos sont interdites, sauf si l'enseignant·e le demande
- publier des photos sur internet sans autorisation peut être puni par la loi



5- RESPECT DU LIEU DE SORTIE

- respecter les mêmes consignes que les enfants (silence, écoute, propreté)
- respecter le programme de la sortie
- toute sortie scolaire est non-fumeur

Si plusieurs de ces recommandations ne devaient pas être respectées par une personne accompagnatrice, l'équipe enseignante se réserve le droit de ne plus faire appel à cette dernière.

Sans vous, aucune sortie ne peut avoir lieu et nous vous remercions du temps que vous nous consacrez.

L'équipe enseignante de l'école maternelle Gérard Philipe de Trélazé

